



Coalition Nationale de l'Éducation Pour Tous CONEPT RDC

Journée Internationale de l'Éducation, 2023.

Déclaration de la CONEPT RDC à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation de 2023 :

« Investir dans l'humain, faire de l'éducation une priorité ».

À l'occasion de la Journée Internationale de l'Éducation, la Coalition Nationale de l'Éducation Pour Tous en République Démocratique du Congo « CONEPT RDC » renouvelle son engagement en faveur de ce droit humain et fondamental et réitère son appel au Gouvernement de la République pour qu'il progresse dans la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation « SSEF 2016 – 2025, du programme de développement durable et des engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation.

Des efforts énormes ont été fournis en RDC en ce qui concerne l'accès à l'éducation pour les enfants en l'espace de 4 ans. Le nombre d'enfants non scolarisés est passé de 7,6 millions en 2018 à 5,9 millions en 2022 (UNESCO). Cette diminution est due, entre autres, aux efforts fournis par le gouvernement congolais pour rendre gratuit l'accès à l'éducation de base. Hélas, 5,9 millions d'enfants qui ne sont pas toujours scolarisés, c'est trop !

En RDC, depuis le début de la crise en mars 2022, l'UNICEF et ses partenaires ont identifié un total de **1.640 enfants non accompagnés et séparés. Des centaines d'écoles sont fermées du fait de conflit, d'autres soit détruites et soit occupées privant ainsi des milliers d'enfants de leur droit à l'éducation.** des millions jeunes filles et garçons sont touchés par des conflits, des catastrophes d'origine climatique, des déplacements forcés et des crises prolongées et ont donc besoin d'un soutien éducatif urgent.

Avec la crise de l'apprentissage, l'éducation connaît une crise de violence et d'inégalité, qui touche particulièrement les personnes et les communautés marginalisées. Le droit à l'éducation doit donc être une priorité pour accélérer les progrès vers tous les ODD dans un contexte de récession mondiale, d'inégalités croissantes et d'urgences climatiques.

La CONEPT RDC a adopté un nouveau plan stratégique visant à renforcer notre travail dans tous les domaines du droit à l'éducation, y compris les aspects sociaux, économiques et politiques associés aux divers obstacles. L'un des aspects évidents qui fragilisent ce droit est le manque de financement durable. En effet, les premières estimations officielles du coût de l'ODD4 faites à l'Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD) établissent qu'il faut 2,9 milliards USD l'an si l'on veut espérer réaliser l'ODD4. Le crédit alloué à l'éducation doit être multiplié par 3,12. Selon les simulations de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation (SSEF) alignée aux ODD, il faut combler un gap annuel de 166,7 millions USD l'an. Le gap moyen de financement total étant de 2,3 milliards USD.

L'ODD4 ne pourra être réalisé d'ici 2030 sans une augmentation significative et bien ciblée des financements, en particulier dans notre pays qui reste encore en retard dans la réalisation d'une éducation de qualité pour tous à tous les niveaux. Par conséquent, il est plus urgent que jamais de respecter les normes internationales et régionales de l'allocation efficace d'au moins 4 à 6 % du produit intérieur brut et/ou au moins 20 % des dépenses publiques totales à l'éducation. Pour rappel, la RDC, en termes de financement de l'éducation, s'éloigne de cet objectif. En effet, le pays prévoit de dépenser 18,49% du budget national pour l'éducation en 2023 alors qu'en 2021, le pays avait atteint 23,4% des dépenses pour ce secteur. Cette régression en termes de proportion augure mal la répartition du revenu des ressources nationales dans un contexte d'augmentation de la taille du budget national qui atteint en terme prévisionnel environ 16 milliards des dollars contre 11 milliards en 2022.

Le sommet sur la transformation de l'éducation a adopté une approche globale des problèmes les plus urgents en matière de financement de l'éducation, appelant à mobiliser davantage de ressources, à accroître l'équité et l'efficacité des investissements dans l'éducation et à établir des données plus solides et précises sur le financement de l'éducation et la redevabilité.

Le manque de progrès dans ce domaine exige des efforts plus importants pour surmonter les formes contemporaines de colonialisme qui continuent de peser sur les pays en développement notamment la République Démocratique du Congo en matière de financement public.

Malheureusement, les connotations coloniales continuent de mener à des interprétations tendancieuses de la nature des problèmes financiers, renforçant l'idée que la rareté des ressources est attribuable au manque de capacité des populations à résoudre leurs problèmes nationaux, pour lesquels l'aide internationale est fréquemment proposée, comme une panacée aux revenus domestiques, cachant ainsi les ambitions commerciales et la domination politique. Le cas du Fonds monétaire international « FMI » continue d'inciter les pays à limiter les dépenses dans les services publics, y compris l'éducation, et à réduire ou geler la masse salariale des enseignants du secteur public par le plafonnement des augmentations à 5% doit interpeller la conscience nationale.

La **CONCEPT RDC** insiste sur le fait que l'aide et la coopération internationales ne sont pas appelées à définir le contenu des politiques publiques au pays et que l'un des principaux défis de notre époque consiste à renforcer le budget national.

Il est donc nécessaire de transformer le programme financier en adoptant un pacte national, en s'assurant que le programme financier transformateur (qui comprend des actions sur la fiscalité, la dette, l'austérité et la masse salariale du secteur public) encadre les débats du niveau national sur le financement dans les années à venir.

Le financement de l'éducation ne doit pas être dissocié des objectifs de l'éducation. Il ne suffit pas d'augmenter les budgets scolaires, ceux-ci doivent conduire à la démocratisation des investissements et à faire des écoles un espace sûr et démocratique pour tous. Le budget doit être un élément directeur des politiques éducatives et cela implique de donner la priorité aux investissements dans les populations vulnérables, qui ont été exclues au fil du temps et aux coins les plus reculés.

L'augmentation du financement de l'éducation ne suffit pas à elle seule à briser les cycles de l'exclusion, si elle n'est pas consciemment orientée vers le renforcement de la justice sociale par l'éducation. Le financement de l'éducation doit avoir une direction politique et c'est pourquoi il est nécessaire de développer des systèmes de suivi et d'analyse des données pour guider la politique éducative. La mise en place de de l'Observatoire du financement de l'éducation de la CONEPT RDC est un pas en avant dans cette direction.

Un investissement massif dans l'éducation est indispensable.

Parmi les effets positifs, la gratuité de l'enseignement a permis à beaucoup d'enfants de regagner le parcours scolaire.

- *On a ainsi estimé que 4 millions d'enfants ont regagné le chemin de l'école. Par déduction, cette augmentation requiert :*
 - *La construction d'environ 100.000 salles de classes supplémentaires en respectant les standards de 40 élèves par classe ;*
 - *Le recrutement d'environ 100.000 enseignants pour prendre en charge ce flux supplémentaires d'élèves pour compléter l'effectif actuel d'enseignants*
 - *Investir dans la formation initiale et continue pour améliorer la qualité ;*
 - *2 millions de bancs – pupitres pour permettre pour accueillir dans ces bonnes conditions les élèves)*
- *Un autre effet positif est que la gratuité a permis aux parents d'économiser toutes les ressources qui étaient affectées à la prise en charge des enseignants par les parents, et qui avaient un sérieux impact sur les budgets des familles.*

Parmi les effets négatifs figure notamment :

Le surpeuplement des classes. Actuellement, le nombre d'élèves dans une classe dépasse les standards admis internationalement, soit entre 45 et 50 élèves.

Appel à l'action.

La **CONEPT RDC** appelle toutes les parties prenantes à continuer de travailler à la réalisation du droit à l'éducation, y compris l'égalité de genre, la justice pour les personnes handicapées, celles touchées par les conflits et vivant dans des situations d'urgence, l'éducation de la petite enfance, l'éducation et l'apprentissage des adultes, et la plus grande participation des enfants, des enseignants, des étudiants et des OSC à la gouvernance de l'éducation.

La **CONEPT RDC** formule un appel pressant à toutes les parties prenantes d'accélérer l'éducation des filles en levant immédiatement toute obstacle à l'accès et au maintien à l'école des filles enceintes et mères adolescentes en vue pour renforcer l'équité et garantir le droit de tous(tes) à l'éducation

Pour la CONEPT RDC.

Au nom et pour le compte des organisations membres

Présidente du Conseil d'Administration

Coordonnateur National

Béatrice BOLAMPEKWA

Jacques TSHIMBALANGA KASANJI